



DANSE
REGLEMENTS ET ORGANISATIONS
FINALE DEPARTEMENTALE 14 MARS 2018
Salle Roger Hanin SOUSTONS



Organisateurs : Activité suivie par Jean-Noël CAPDEVILLE, directeur départemental de l'UNSS,
Professeures responsables: MINVIELLE Hélène. PLOURABOUE Karine. DUPOUY Joëlle. AUTIER Julie.

ORGANISATION : Cette rencontre départementale est organisée par la Direction Départementale

• **2 OBJECTIFS :**

- 1 : Sélectionner les AS qualifiées pour le championnat académique (Gironde) :+ 3 collèges conformément aux quotas annoncés par la régionale (ci joint)
- 2 : Offrir la scène pour les AS non engagées dans la filière académique (participation libre hors concours)

• **SITE :** Espace culturel Roger Hanin – place des Arènes - 40140 Soustons

• **DATE :** MERCREDI 14 MARS de 9h30 à 16h00

• **FILIERE :** « Danse chorégraphiée ».

• **AS ENGAGEES :** SEULES LES AS engagées auprès de la régionale en « danse chorégraphiée » en Décembre 2017 auprès de Valérie LE Roch, UNSS Régionale peuvent concourir pour la finale académique (Compétition).

6 COLLEGES

collège	Cassaigne Mont Marsan	40	Galy	Marie	FORFAIT	mf.galy78@gmail.com
collège	LABENNE	40	Dupouy	Joelle	COMPETITION	dupouyjoelle40@gmail.com
collège	St GEOURS	40	Etchegoin	Julie	COMPETITION	julieautier@yahoo.fr
collège	TYROSSE	40	Lançon	Régine	COMPETITION	Regine.lancon@orange.fr
collège	LINXE	40	Laignel	Christelle	COMPETITION	c.laignel@yahoo.fr
college	MORCENX	40	Eychenne	Pascale	LOISIR	pascale.eychenne@laposte.net

2 LYCEES

Lycée pro	Wlérick MDM	40	Laffargue Tardieu	Muriel	LOISIR	pmpjc.laffargue@wanadoo.fr etradieumoreira@gmail.com
lycée	Borda DAX	40	Plouraboue	Karine	COMPETITION	PLOURABOUE.karine@free.fr

• **MATERIEL ET TENUE**

Les tenues, costumes, accessoires et matériel sont de la responsabilité des AS. Le support musical doit être donné au régisseur sur clé USB ou cd.

• **TRANSPORTS / ACCES :**

Les transports sont sous la responsabilité des Services Départementaux. Dès connaissance de votre qualification, rapprochez-vous **1** - confirmer votre participation, **2** - informer de vos effectifs à transporter. **Vous trouverez sur le site UNSS 40 la fiche de transport.**

FILIERE LOISIR: scène libre : nombre de danseurs au choix et temps de chorégraphie au choix.

Sont engagés en loisir : St Geours(2), Linxe (2), Morcenx, Borda (2), Wlérick, Lycée de Tyrosse, Lycée Cassaigne.

FILIERE COMPETITION :

Sont engagés en compétition : COLLEGES : St Geours(1), Linxe (1), Labenne, Tyrosse
LYCEE : Lycée de Borda

- **LICENCES ET AUTRE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS A REMETTRE A L'ACCUEIL :**

Le listing des licences du groupe de danseur + le J.O issue d'OPUSS. En cas d'absence de photo, un document **avec photo** justifiant l'identité de l'élève (CNI, passeport, carnet de correspondance, ...)

Tous les élèves doivent appartenir au même établissement scolaire pour constituer un groupe.

- **JURY :** Extrait fiche sport 2016-2020: « Conformément au Programme 2016-2020, il est rappelé à toutes les AS danse que les jurys sur les différentes rencontres UNSS **doivent être composés essentiellement de Jeunes Judges, encadrés d'adultes référents** qui aident les Jeunes Judges à l'argumentation sur d'éventuelles discordances sans juger à leur place

JO élèves : - 1 JO non danseur par établissement engagé + 1 coach danseur ou non

1 président de jury : H.MINVIELLE

8 Jurys : composé d'1 professeur spécialiste de l'activité + 2 JO (1 JO non danseur + 1 JO danseur ou pas). 4 jurys pour les collèges + 4 jurys pour les lycées.

Chaque binôme de JO est conseillé par un professeur EPS spécialiste référent pour l'aider à élaborer son jugement.

Une formation des JO sera effectuée en début en fin de matinée pour éclairer les JO sur la fiche d'évaluation. Les JO collège et lycée recevront la formation en prévision de la qualification au championnat d'académie.

Chaque JO dispose d'une fiche d'évaluation. Ils les conservent afin de pouvoir revoir son jugement. Il sera demandé aux JO de classer les prestations.

Les modalités du jugement peuvent être amenées à être modifiées.

SELECTION COLLEGE : 3 collèges sur 4 seront qualifiés pour le championnat d'académie à Bordeaux. Les collèges sont jugés par les JO lycées.

	JURY n°1	JURY n°2	JURY n°3	JURY n°4
JO ELEVES	BORDA 1	WLERICK 1	TYROSSE 1	BORDA 2
JO ELEVES	CASSAIGNE 2	BORDA 3 ou autre	CASSAIGNE 1	WLERICK 2
JO PROF	M. TROUILHET	P. EYCHENNE	K.PLOURABOUE	H.MINVIELLE LAGENEBRE

SELECTION LYCEE : 1 lycée sera qualifié pour le championnat d'académie à Bordeaux. 1 seul lycée engagé en compétition. Lycée de Borda

* En cas d'égalité, le jury départagera les groupes en réexaminant les fiches d'évaluation sur le critère : « Enjeu poétique : histoire intelligible et narrative ».

ORGANISATION : Chaque AS bénéficie de 10' de filage. L'ordre de passage sera tiré au sort. Les AS « LOISIR » passeront sur scène avant les équipes engagées et pourront permettre aux JO de s'entraîner à juger.

Annexes ci-dessous :

- Extrait fiche sport 2016/2020
- Quotas de qualification pour le championnat académique

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES (extrait de la nouvelle fiche sport nationale 2016/2020)

	COLLÈGES EQUIPE ETABLISSEMENT	LYCÉES EQUIPE ETABLISSEMENT
LICENCIÉS AUTORISÉS	Toutes catégories	Toutes catégories
COMPOSITION DES ÉQUIPES	8 à 12 danseurs (euses) Mixité autorisée	8 à 12 danseurs (euses) Mixité autorisée
JEUNE JUGE	<p>1 Jeune Juge par équipe qualifiée OBLIGATOIRE Il ne peut pas être danseur (se) Il peut être d'une autre association sportive mais de la même académie (Règlement Fédéral) en respectant si possible :</p> <p>1 jeune juge collégien qui officie pour une association sportive collège 1 jeune juge lycéen qui officie pour une association sportive lycée</p> <p>Le (la) jeune juge doit obligatoirement être présent(e) durant toutes les phases et missions du Championnat.</p>	
RÈGLEMENT	<p><u>Programme UNSS 2016-2020 (Fiche Sport)</u></p> <p>Durée des chorégraphies de 5 à 8' max. Précision :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'argument n'est pas obligatoire mais s'il est effectif il ne doit pas dépasser 30''. <u>Attention</u> : tout élément de la scénographie/chorégraphie (mouvement, voix, lumière, musique, ambiance sonore, vidéo...) ne pourra être considéré comme un argument et déclenchera le chronométrage (cf. p.16 du livret JO) - Toutes les manifestations bruyantes et les applaudissements sont interdits pendant les prestations 	
FORMULE DE COMPÉTITION	Championnat départemental : Présentation des chorégraphies scolaires au cours de spectacles en salle de spectacle avec jury.	
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Sélection pour le championnat d'académie = 1 LYCEE + 3 COLLEGES pour le 40	
TITRES DÉCERNÉS	Champion départemental UNSS Collèges Équipe d'Établissement Danse Chorégraphiée	Champion départemental UNSS Lycées Équipe d'Établissement Danse Chorégraphiée

NUMACA	etablissements (automatique)	ville (automatique)	Dep' (automatique)	Type	en lice	quota dep'	retenus pour C.A
4104	COL Prive NOTRE DAME	SIGOULES	24	COL	17	1	8
4004	COL Public EUGENE LE ROY	BERGERAC	24	COL			
4190	COL Public FONTAINES DE MONJOUS	GRADIGNAN	33	COL			
4191	COL Public ALFRED MAUGUIN	GRADIGNAN	33	COL			
4180	COL Public DE CANTERANE	CASTELNAU DE MEDOC	33	COL			
4242	COL Public CHAMBERY	VILLENAVE D'ORNON	33	COL			
4158	COL Public AUSONE	BAZAS	33	COL			
4205	COL Public LES DAGUEYS	LIBOURNE	33	COL			
4566	COL Public HENRI COGNAMIGLIO	MORCENX	40	COL			
4627	COL Prive JEAN CASSAIGNE	MONT DE MARSAN	40	COL			
4648	COL Public AIME CESAIRE	SAINT GEOURS DE MAREMNE	40	COL			
4581	COL Public Lucie AUBRAC	LINXE	40	COL			
4576	COL Public JEAN CLAUDE SESCOUSSE	SAINT VINCENT DE TYROSSE	40	COL			
4582	COL Public DE LABENNE	LABENNE	40	COL			
4752	COL Prive SAINTE URSULE	PAU	64b	COL			
4765	COL Prive SAINT DOMINIQUE	PAU	64b	COL			
4802	COL Public MARRACQ	BAYONNE	64p	COL		1	
4055	LYC Public ARNAUT DANIEL	RIBERAC	24	LYC	10	1	6
4053	LYC Public LAURE GATET	PERIGUEUX	24	LYC			
4301	LP Public LES CHARTRONS	BORDEAUX	33	LP			
4278	LYC Public VICTOR LOUIS	TALENCE	33	LYC			
4269	LYC Public FRANCOIS MAURIAC	BORDEAUX	33	LYC			
4591	LYC Public DE BORDA	DAX	40	LYC			
4605	LP Public ROBERT WLERICK	MONT DE MARSAN	40	LP			
4719	LP Public HONORE BARADAT	PAU	64b	LP			
4793	LYC Prive SAINT DOMINIQUE	PAU	64b	LYC		1	
4893	LP Prive SAINTE ANNE	ANGLET	64p	LP		2	
					27	14	14